

Bonjour à toutes et tous,

La Corse est une région à part entière depuis 1976, et des discussions concernant un possible statut d'Autonomie sont en cours actuellement.

Malheureusement, ces informations ne sont toujours pas parvenues à certains syndicats nationaux de notre organisation qui continuent à oublier nos nombreuses demandes de réintégration d'adhérents

Nous avons recensé à ce jour plus de 200 adhérents affiliés hors de notre périmètre géographique.

Pour une petite Union Régionale Interprofessionnelle comme la nôtre, vous conviendrez que « le manque à gagner » est énorme.

Comme le rappelle une fiche repère de juillet 2024 « Tout syndicat à la CFDT couvre un ou des secteurs d'activité professionnelle et un périmètre géographique ». Cette règle et ce principe, nul ne devrait les ignorer, ce n'est malheureusement pas le cas

Nous avons à de multiples reprises sollicité certains syndicats nationaux dont très peu, ont répondu favorablement à notre demande.

Cette situation n'est pas sans poser de nombreux problèmes, par exemple la présence du sigle CFDT dans des listes intersyndicales sans que la région ne soit au courant et n'ait donné son aval. Il est arrivé parfois que notre sigle soit associé à des organisations ayant menacé de mort nos militants.

Les adhérents à ces syndicats, hors de notre périmètre géographique, ne connaissent que très peu souvent la réalité de notre quotidien et par leur prise de décisions, sont susceptibles de mettre en péril la politique de notre organisation.

Pour ces raisons et d'autres, nous demandons que toutes ces « brebis égarées » reviennent au bercail et ce dans les plus brefs délais.

Nous espérons que notre appel sera entendu et ce le plus rapidement possible.

Comme nous l'avions décidé lors de notre congrès en juin 2024, dont le bureau Régional de l'URI CFDT Corsica avait eu mandat des syndicats, au travers d'une résolution, pour l'ouverture de travaux durant la mandature permettant une modification de notre structure administrative pour un maillage plus efficient de notre territoire.

Nous souhaiterions annoncer qu'aujourd'hui à mi-mandat, qu'il a été décidé d'organiser une AG statutaire avant la fin de cette année pour mettre en place cette nouvelle organisation (UTI).

A RINGRAZIA VI.

URI CORSICA